



VU POUR VOUS

**SEPTIÈME CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LA
FORMATION, LA RECHERCHE ET L'INTERVENTION SOCIALE (AIFRIS)
À MONTRÉAL, QUÉBEC (CANADA), 4-7 JUILLET 2017. RENCONTRE
AUTOUR DES QUESTIONS DE SOLIDARITÉS.**

Carine Bétrisey¹

¹ *Psychologue sociale, PhD en interculturelité et handicap, HETS&Sa-EESP, Haute École Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO), Lausanne, Suisse*

Adresse de contact : carine.betrisey@eesp.ch

La **Revue Francophone de Recherche en Ergothérapie** est publiée par CARAFE, la Communauté pour l'Avancement de la Recherche Appliquée Francophone en Ergothérapie

doi:10.13096/rfre.v3n2.93

ISSN: 2297-0533. URL: <https://www.rfre.org>



Montréal, au Québec (Canada), qui fêtait cette année son 375^e anniversaire, a accueilli le 7^e Congrès international de l'Association internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale (AIFRIS). Ce congrès se déroulait du 4 au 7 juillet 2017, sur le site de l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Pour la première fois, cette association a tenu son congrès bisannuel en Amérique, avec près de 400 participants provenant de 18 pays, incluant autant des chercheurs, des intervenants des milieux associatifs et communautaires, des gestionnaires publics, que des formateurs et des personnes accompagnées. Le but de l'AIFRIS est de « *promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale* » (<http://aifris.eu/>). Le 7^e congrès de l'AIFRIS proposait de débattre des questions de solidarité (« Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ? »). Le développement de connaissances à partir de ces différents angles d'analyse cherchait à promouvoir la transversalité et la diversité des savoirs ainsi que l'innovation sociale. Le contenu du programme comprenait 13 conférences en plénière, 78 ateliers, 6 forums, 3 carrefours des savoirs et 4 groupes thématiques.

Parmi les conférences en plénière, les fondements théoriques de la solidarité ont été redéfinis dans un contexte de transformation sociétale par Marie-Claude Blais (Université de Rouen). Grâce à un retour historique, la philosophe et maître de conférences a exposé les différents modèles offerts par les auteurs à travers le temps. Elle a souligné également les côtés plus sombres de la solidarité, lorsque celle-ci se base sur l'exclusion (se liguer contre l'Autre) et la perte des libertés individuelles.

D'autres conférenciers ont abordé les enjeux liés au rôle de l'État dans les solidarités sociales. Ainsi, Maryse Bresson (sociologue, Université de Versailles) a parcouru les transformations de la protection sociale, tantôt sur un modèle d'individualisation, tantôt sur celui d'une gestion plus publique et centralisée. En outre, elle a développé le modèle de Merrien (1999) sur la Nouvelle Gestion publique. Sur le même thème, Carolina Rojas Lasch (Université pontificale du Chili) a présenté la reconfiguration de l'État social et du fonctionnement des solidarités en Amérique latine. Quant à Éric Forgues (sociologue, Université de Moncton), son intervention a porté sur l'engagement de l'État dans le domaine linguistique auprès des communautés francophones au Canada, et plus particulièrement sur son rôle dans l'accès à des services de santé en français.

Dans le domaine de la formation, les défis éthiques de l'action sociale ont été débattus par Marc Maesschalck (Université catholique de Louvain), qui a mis l'accent sur la nécessité de remettre en question ses propres représentations et ses préjugés. En outre, une table ronde a été organisée autour de la nouvelle philanthropie. À ce propos, des intervenants (Sylvain Lefèvre, Marie-Claude Locas, Sylvie Wampfler, Jean-Marc Chouinard) se sont entretenus sur le fonctionnement des fondations, le partage des tâches entre le milieu public et le milieu privé, les rapports de force liés à la solidarité, et les actions locales.

Afin d'enrichir les apports plus scientifiques, des communications ont été réalisées par d'autres acteurs de solidarité. Par exemple, Marie-Hélène Panisset, cinéaste engagée dans la défense des droits des usagers, a livré son témoignage comme usa-

gère de services en santé mentale, amenant les congressistes à se questionner sur les conséquences d'un internement psychiatrique forcé. Par son vécu personnel, elle a remis en question la pertinence de ce procédé. Dans un autre registre, la présentation de l'organisme Wapikoni mobile a été l'occasion de découvrir un projet de studios de cinéma ambulants qui permet aux jeunes des communautés des Premières Nations du Canada de réaliser des films. Cette approche originale de prévention de l'isolement et du suicide chez les jeunes autochtones a également conduit à une sensibilisation du public à ces problématiques. Sur son site internet (<http://www.wapikoni.ca/>), cet organisme donne d'ailleurs accès à un grand nombre de créations audiovisuelles, dont certaines ont été sélectionnées et parfois primées lors de divers festivals.

En parallèle aux conférences, de nombreux ateliers ont été proposés tout au long du congrès, ouvrant le débat sur de multiples enjeux en lien avec la solidarité. Trois contributions ont été retenues pour mettre en avant la richesse des thèmes abordés. D'abord, Damus Obrillant, professeur à l'Université Quisqueya et à l'Université d'État d'Haïti, a abordé le rôle des réseaux de solidarité informels dans la prise en charge des personnes en situation de handicap en Haïti. Il a défini la notion de solidarité comme l'ensemble des liens de réciprocité qui se développent entre les personnes. En ce sens, lorsque quelqu'un donne à autrui, il s'attend à recevoir de l'aide en retour. Dans le cas des personnes en situation de handicap, les membres de la famille ont une « obligation morale d'assistance ». Obrillant a souligné qu'en Haïti, la solidarité étatique est très faible, ce qui rend essentielle l'entraide familiale. Comme dans de nombreuses sociétés, les femmes se situent au premier plan de ces mécanismes de soutien. Complémentaire, l'aide apportée par les voisins (solidarité « vicinaire ») vient appuyer les familles des personnes en situation de handicap, en particulier dans les campagnes. En outre, d'autres types de solidarités sont observées : « altruistes ou spontanées », religieuses, amicales ou encore associatives. Avec la coexistence de ces différentes formes de solidarité, la faiblesse, voire l'absence de l'aide apportée par l'État est compensée.

Puis, dans le domaine de la formation en travail social, l'association Educ autour du monde (<https://www.educ-autour-du-monde.com/>) a présenté un projet qui s'attache à documenter les pratiques de solidarité sur les cinq continents en collectant les témoignages de professionnels en travail social sur leurs pratiques éducatives et leurs actions sociales auprès de populations vulnérables. À terme, il s'agit de mieux cerner l'identité des travailleurs sociaux à travers le monde dans un contexte d'internationalisation de la profession. Cette association vise également à encourager les étudiants à porter un nouveau regard sur leurs pratiques et à développer leur identité professionnelle. Grâce aux nombreux témoignages recueillis, un ouvrage intitulé *Travail social autour du monde* a été publié cette année aux éditions Chronique sociale par les cofondateurs de l'association Julien Boyé et Yohan Barata.

Enfin, il faut souligner une contribution en lien avec l'aggravation de la pauvreté en France et le déclin des solidarités. Ainsi, la Fondation Abbé Pierre a exposé les tenants et aboutissants du festival « C'est pas du luxe ! ». Cette expérience culturelle permet aux personnes en grande précarité (perte d'emploi, de logement, pauvreté,

isolement, etc.) de tisser de nouveaux liens sociaux par des pratiques artistiques. Il s'agit pour chacun de prendre conscience de sa valeur et de redevenir un acteur social. Selon les organisateurs, « la pratique artistique [est] une des clés majeures pour retrouver confiance et envie de se reconstruire, de se projeter dans l'avenir » (<http://www.fondation-abbe-pierre.fr/cest-pas-du-luxe>).

Ce congrès illustre comment les ergothérapeutes, tout comme les travailleurs sociaux, doivent sortir de leur zone de confort et sont encouragés à prendre part à des échanges entre des participants d'horizons multiples, qui visent une réflexion sur la recomposition des solidarités dans un contexte de transformation sociale.